

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 08 avril 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le 08 avril à 18 h 15, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 02 avril, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence d'Alexandra Butel, Maire en exercice.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 15

Nombre de voix pour : 15
Nombre de voix contre : 0
Nombre d'abstentions : 0

Présents : Alexandra BUTEL, Jean-Louis SERRES, Jean-Marie PRAYER, Alain MICHEL, Cécile LAPEYRE, Anne-Cécile BRUN, Thibaut IMBERT, Valentin LESBROS, Clément MONNOT, Guy PATRAS, Marie-Paule ROGOU, Jérémy SARRAZIN, Kilian VALLON

Excusés /Pouvoirs : Stéphane PATRAS (Pouvoir à J.L. SERRES), Alain LAURENS (pouvoir à A. BUTEL)

Absent :

Secrétaire de séance : Jean-Louis SERRES

Objet : Plan de financement pour la réalisation d'un terrain de Beach volley Beach handball

Le coût prévisionnel est de 60 065, 00 € HT

Plan de financement prévisionnel :

- Le Département des Hautes-Alpes à hauteur de 30% soit 18 019.50 euros
- La Dotation d'équipement des territoires ruraux à hauteur de 30% soit 18 019.50 euros
- La Région Sud à hauteur de 20% soit 12 013 euros
- La Commune du Dévoluy à hauteur de 20% soit 12 013 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le projet et le plan de financement pour le projet du Beach volley Beach handball ;
- **AUTORISE** Mme le Maire à solliciter la Région Sud pour l'attribution d'une subvention à hauteur de 20% soit 12 013 € HT,
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les actes afférant à la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Transmis et reçu en Préfecture le : 17.04.2025
Publié le : 17.04.2025
Notifié le : 17.04.2025

Madame Le Maire,

Alexandra Butel

